

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# FRANKLIN TEMPLETON

## Legg Mason Brandywine Global Fixed Income Fund

Class E Euro Accumulating (Hedged) (IH)

ISIN : IE00B56GPH81

**Un compartiment de :** Legg Mason Global Funds plc

**Géré par :** Franklin Templeton International Services S.à r.l., filiale du groupe de sociétés Franklin Templeton.

### Objectifs et politique d'investissement

#### Objectif d'investissement

L'objectif du fonds est d'obtenir un revenu et d'accroître sa valeur.

#### Politique d'investissement

- Le fonds investit en obligations émises par de nombreux États.
- Le fonds achète uniquement des obligations ayant une note de crédit élevée au moment de l'achat.
- Le fonds peut investir dans des obligations libellées en monnaies diverses.
- Le fonds peut investir jusqu'à 20 % dans des obligations qui ne sont pas représentées dans l'indice FTSE World Government Bond Index, mais qui possèdent encore une notation élevée au moment de l'achat.
- Le fonds peut investir dans des produits dérivés (des instruments financiers dont la valeur découle de la valeur d'autres actifs), permettant d'essayer d'atteindre l'objectif du fonds ainsi que de réduire le risque ou le coût ou de générer une croissance ou un revenu supplémentaire pour le fonds.

#### Politique de la catégorie d'actions

- Pour cette catégorie d'actions, le gestionnaire par délégation a l'intention de couvrir « (IH) » l'exposition au risque de change, ce qui signifie que la catégorie d'actions conservera un degré d'exposition aux monnaies qui sont importantes pour la stratégie d'investissement du Fonds par rapport aux devises de l'indice concerné.

**Indice de référence :** FTSE World Government Bond Index

**À la discrétion du gestionnaire :** Le fonds fait l'objet d'une gestion active, et le gestionnaire d'investissement a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner des investissements dans le cadre de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds. Le gestionnaire d'investissement vise à générer un rendement brut annualisé moyen du fonds, sur des périodes glissantes de 5 ans, égal au rendement de l'indice de référence majoré de 2 %. Il n'y a aucune garantie que le gestionnaire d'investissement atteigne son objectif, et le rendement ciblé ne tient pas compte des frais facturés, ce qui réduira le rendement du fonds.

**Monnaie de base du fonds :** dollar des États-Unis

**Monnaie de la catégorie d'actions :** euro

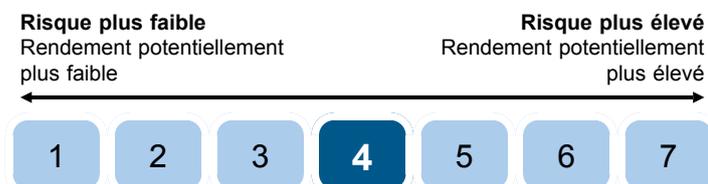
**Coût des opérations :** Le fonds supporte le coût des opérations d'achat et de vente d'investissements, ce qui peut avoir un impact important sur la performance du fonds.

**Fréquence de négociation :** Vous pouvez acheter, vendre et convertir vos actions chaque jour d'ouverture du New York Stock Exchange.

**Investissement minimal initial :** L'investissement minimal initial pour cette catégorie d'actions est de EUR 1.000.

**Traitement des revenus :** Les revenus et les plus-values fournis par les investissements du fonds ne sont pas versés, mais ils sont pris en compte dans le prix de l'action du fonds.

### Profil de risque et de rendement



L'indicateur est basé sur la volatilité des rendements (performances passées) de la catégorie d'actions considérée (calculée sur une base de rendement glissante sur 5 ans). Lorsqu'une catégorie d'actions est inactive / a un historique de rendements inférieur à 5 ans, ce sont les performances d'un indice de référence représentatif qui sont utilisées. Il n'est pas certain que le fonds demeure dans la catégorie susmentionnée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds n'offre aucune garantie ou protection du capital et il est possible que vous ne récupériez pas le montant investi.

Le fonds relève de cette catégorie de risque/rendement car il investit dans un portefeuille diversifié d'obligations de différents secteurs et pays, qui sont exposées à différentes monnaies, dont la valeur est habituellement sujette à des variations modérées.

**Le fonds est exposé aux risques suivants qui sont importants, mais qui peuvent ne pas être adéquatement pris en considération par l'indicateur :**

**Obligations :** Il existe un risque que les émetteurs des obligations détenues par le fonds ne soient pas en mesure de rembourser l'investissement ou de payer les intérêts dus sur celle-ci, ce qui peut entraîner des pertes pour le fonds. Les valeurs des obligations fluctuent

en fonction de l'avis du marché concernant le risque ci-dessus et en fonction des variations de taux d'intérêt et d'inflation.

**Liquidité :** Dans certaines circonstances, la vente des investissements du fonds peut s'avérer difficile en raison d'une faible demande sur les marchés, dans ce cas le fonds peut ne pas être en mesure de minimiser la perte découlant de ces investissements.

**Fonds concentré :** Le fonds investit dans un nombre moins important d'obligations que d'autres fonds investissant dans des obligations, ce qui signifie que le fonds ne répartit pas le risque d'une manière aussi large que les autres fonds et que, par conséquent, il sera davantage affecté si le rendement d'un investissement est médiocre.

**Taux d'intérêt :** Les variations des taux d'intérêt peuvent avoir des répercussions négatives sur la valeur du fonds. Généralement, lorsqu'il y a une hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations baisse.

**Produits dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut avoir pour résultat de plus grandes fluctuations de la valeur du fonds et peut engendrer des pertes égales ou supérieures au montant investi.

**Contreparties du fonds :** Le fonds peut subir des pertes lorsque les parties avec lesquelles il négocie ne peuvent pas honorer leurs obligations financières.

**Activité du fonds :** Le fonds est exposé au risque de pertes qui pourraient résulter de processus internes défectueux ou inadaptés, de personnes, de systèmes ou de tiers, tels que les responsables de la garde de ses actifs.

**Durabilité :** L'intégration par le fonds des risques en matière de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement peut avoir pour effet d'exclure des investissements rentables de l'univers d'investissement du fonds et peut également amener le fonds à vendre des investissements qui continueront à enregistrer de bonnes performances. Un risque de durabilité peut se matérialiser en raison d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui peut avoir une incidence sur les investissements du fonds et un impact négatif sur les rendements du fonds.

**Devise de la catégorie couverte par l'indice :** La valeur de votre investissement peut baisser en raison des variations du taux de change entre la devise de votre catégorie d'actions et les devises importantes pour le fonds. Le gestionnaire d'investissement s'efforcera de protéger la valeur de votre investissement contre de telles variations, mais il se peut qu'il n'y parvienne pas. De plus, contrairement à d'autres catégories d'actions couvertes, les catégories d'actions couvertes par l'indice conservent un degré d'exposition aux devises qui sont importantes pour la

stratégie d'investissement du Fonds comparativement aux devises de l'indice concerné.

Pour plus de précisions sur les risques liés à un investissement dans le fonds, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Facteurs de risque » dans le prospectus de base et « Principaux risques » dans le supplément du fonds.

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,97 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance:	aucune

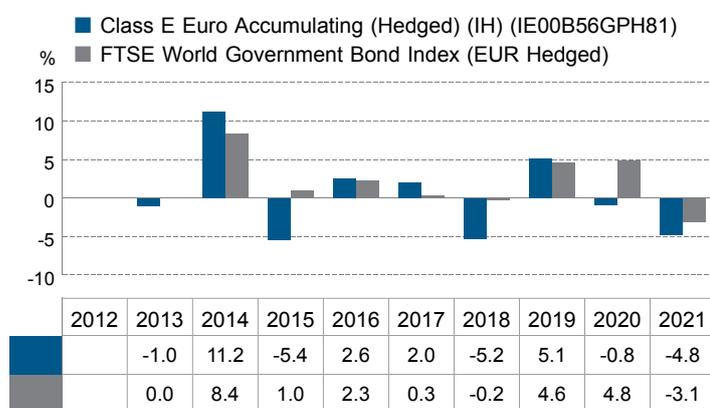
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent au montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous payez moins. Vous devriez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Il peut varier dans le temps.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter les sections « Commissions et frais » du prospectus de base et du supplément du fonds.

## Performances passées



Le fonds a été lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2003 et la catégorie d'actions a émis des actions pour la première fois le 13 juillet 2012.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

La performance tient compte des commissions et des frais dus par le fonds, mais ne tient pas compte des frais d'entrée ou de sortie pouvant être dus.

La performance passée ne constitue pas une indication fiable des performances futures et elle peut ne pas se répéter.

De plus amples informations sur les performances du compartiment sont disponibles sur [www.leggmason.com/global](http://www.leggmason.com/global).

## Informations pratiques

**Dépositaire:** The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.

**Informations supplémentaires pour les investisseurs suisses :** Le Représentant en Suisse est FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES AG., Klausstrasse 33, 8008 Zurich, Suisse et l'Agent de paiement en Suisse est NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, 8024 Zurich, Suisse. Des exemplaires des Statuts, du Prospectus, des Documents d'information clé pour l'investisseur et des rapports annuel et semestriel de la Société sont disponibles gratuitement auprès du représentant suisse.

**Informations complémentaires:** Des informations supplémentaires concernant le fonds (telles que le prospectus, le supplément, les rapports et comptes et la politique de rémunération) peuvent être obtenues en anglais. Le prospectus, le supplément ainsi que les rapports et comptes sont également disponibles en français, allemand, italien et espagnol. Les documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande adressée à l'Agent administratif: BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande et sur [www.leggmason.com/global](http://www.leggmason.com/global).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont l'une des composantes de la gestion, mais leur pondération dans la décision finale n'est pas définie à l'avance.

**Publication du prix:** Le tout dernier prix des actions est publié sur [www.leggmason.com/fund-prices](http://www.leggmason.com/fund-prices).

**Législation fiscale:** Le fonds est soumis à la législation fiscale et à la réglementation irlandaises. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez consulter votre conseiller financier.

**Déclaration de responsabilité:** La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Structure:** Legg Mason Global Funds plc comprend un nombre différent de compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales de l'actif et du passif des autres compartiments. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Legg Mason Global Funds plc.

**Conversion entre Fonds:** Vous pouvez demander l'échange des actions du fonds contre des actions d'une autre catégorie du même fonds ou une autre catégorie d'un autre fonds de Legg Mason Global Funds plc, sous réserve de certaines conditions (voir « Échanges d'Actions » dans le prospectus). Le fonds lui-même ne prélève pas de commission de conversion pour l'échange d'actions d'un fonds contre des actions de la même catégorie d'un autre fonds ou contre des actions d'une catégorie différente du même fonds. Toutefois, il se peut que certains courtiers facturent une commission de conversion. Veuillez vous adresser à votre courtier à ce sujet.

Legg Mason Global Funds plc est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Franklin Templeton International Services S.à r.l. est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 11/02/2022.